

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 02 décembre 2021

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	15	17

Date de la convocation : 26 novembre 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 26 novembre 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le deux décembre à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en session ordinaire sur convocation en date du 26 novembre 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Madame BUQUET Jessica, Monsieur CALTOT Daniel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine et Madame TALBOT Christine.

Absents excusés :

Monsieur BRUNG Michel

Madame GUERZA Sylvie

Monsieur TOUTAIN Éric a donné pouvoir à Monsieur DELAMARE Dominique.

Monsieur ZEDDE Alain a donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Madame PATENOTTE Isabelle a été nommée secrétaire de séance.

2021/85 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2021

Les décisions modificatives sont un acte d'ajustement du budget primitif qui est prévisionnel. Elles intègrent les crédits non prévus au budget initial, les crédits à modifier, nécessaires pour clôturer l'année budgétaire. Quelques ajustements seront nécessaires pour terminer l'année 2021 ; ainsi une décision modificative au budget est proposée.

Nature	Section	Compte	Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Dépense	Fonctionnement	60621	Combustibles		+ 1 500,00 €
Dépense	Fonctionnement	615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics		+ 5 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	615232	Entretien et réparations sur réseaux		+ 5 000,00 €
Dépense	Fonctionnement	61551	Entretien et réparations sur matériel roulant		+ 3 500,00 €
Total chapitre 011					+ 15 000,00 €
Recette	Fonctionnement	7482	Compensation perte de taxe additionnelle aux droits de mutation		+ 15 000,00 €
Total chapitre 73					+ 15 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, ADOPTE la décision modificative n° 1 au budget 2021.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire, Josiane LELIÈVRE

Date d'affichage de la présente délibération
Le 14 décembre 2021

